

Période couverte par la communication sur les progrès (COP) d'EasyVista

Du : 1er février 2021

Au : 31 janvier 2022

1. DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU DE LA PART DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 31/01/2022

À nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que EasyVista réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication. Bien sincèrement,

Sylvain GAUTHIER
Président-Directeur Général

2. DESCRIPTION DES ACTIONS

Droits de l'homme

Veillez utiliser l'espace encadré ci-dessous pour décrire les **actions** mises en œuvre par votre société dans le domaine des droits de l'homme.

- Code de conduite et Règlement intérieur protégeant les employés contre le harcèlement sur le lieu de travail, dont le harcèlement physique, verbal, sexuel ou psychologique, les mauvais traitements et les menaces, et les discriminations
- Procédure d'alerte et ligne d'alerte éthique (ethics@easyvista.com)

EASYVISTA FRANCE (EMEA HQ) IMMEUBLE HORIZON 10, ALLÉE BIENVENUE 93885 NOISY-LE-GRAND CEDEX

WWW.EASYVISTA.COM/FR

INFO.FR@EASYVISTA.COM

PHONE : +33 1 55 85 91 00

FAX : +33 1 55 85 91 11

Travail

Veuillez utiliser l'espace encadré ci-dessous pour décrire les **actions** mises en œuvre par votre société dans le domaine du travail.

- Couverture sociale pour tous (France, USA) : mutuelle, prévoyance, retraite complémentaire
- Partage de la création de valeur pour tous (France) : accord d'intéressement
- Politique de berceaux en crèche pour accompagner la parentalité (France)
- Politique de congé paternité rémunéré 4 semaines (USA)
- Certification Great Place to Work (2018 et 2020)
- Charte Télétravail permettant une organisation flexible du travail (travail à distance, horaires flexibles)
- Charte Déconnexion
- Evaluation régulière de la performance individuelle (une fois par an)
- Bilan de santé obligatoire (Médecine du travail)
- Mise en place d'une ligne d'alerte Psychologique, dans le respect de l'anonymat
- Plan de formation individualisé

Environnement

Veuillez utiliser l'espace encadré ci-dessous pour décrire les **actions** mises en œuvre par votre société dans le domaine de l'environnement.

- Transformation de la flotte automobile vers des motorisations hybrides ou électriques (35% au 31/12/21)
- Plantation d'arbres via un partenaire (EcoTree) : 900 arbres plantés à date (9T de CO2 absorbé en 2021)
- Complétion d'un bilan carbone (Greenly) : 1456 TCO2eq for 2020 (10,4 TCO2eq/employee)
- Tri sélectif des déchets
- Passage des immeubles de bureaux en énergie verte (projet 2022)

Lutte contre la corruption

Veuillez utiliser l'espace encadré ci-dessous pour décrire les **actions** mises en œuvre par votre société pour lutter contre la corruption.

- Programme d'éthique et de lutte contre la corruption / Loi Sapin II

- Évaluation des risques de corruption dans le cadre des activités commerciales : en particulier sur les géographies dont l'index CPI est inférieur ou égal à 50 (CPI Index 2020), plus spécifiquement lorsque ces activités sont indirectes (via partenaires/intermédiaires)
- Mise en place d'un code de conduite mentionnant formellement la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt et le blanchiment d'argent
- Mise en place d'une charte des achats responsables (projet 2022)
- Mise en place d'une ligne d'alerte Ethique (ethics@easyvista.com)
- Désignation d'un Chief Compliance Officer en charge de la conformité, de la déontologie et de la prévention de la corruption
- Formation et sensibilisation des salariés aux questions d'éthique (MOOC)

3. MESURE DES RÉSULTATS

Dans l'espace encadré ci-dessous, veuillez indiquer les indicateurs les plus pertinents pour **mesurer les résultats**.

- Certification Ecovadis (Silver – score de 60% ; 83^{ème} percentile)
- Egalité Hommes/Femmes : 94% (indicateur Pénicaud-Schiappa 2021)
- 2 femmes au Conseil de Surveillance (33%)
- 0 (zéro) accidents du travail en 2021